

MAITRE NAGEUR en CDD 1 an renouvelable à compter du 16 Août 2025

Lieu de travail :

Piscine de Le Thillot et (occasionnellement) de Saint-Maurice-sur-Moselle.

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du responsable du centre aquatique vous participez à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la Communauté de Communes.

Missions :

Conception, organisation et animation de projets dans le cadre de l'accueil des différents publics : seniors, famille, personne en situation de handicap, scolaires, etc.

Accueil, renseignement, conseil et surveillance des différents publics fréquentant le centre aquatique.

Encadrement des activités aquatiques intercommunales. (aquagym, aquabike, apprentissage, perfectionnement, ...)

Mise en œuvre des actions pédagogiques d'apprentissage et d'animation, auprès des élèves des établissements scolaires du 1er degré, selon les directives de la hiérarchie et en conformité avec le cadre réglementaire de l'éducation nationale.

Mise en place de matériels sportifs, et préparation des séances.

Profils requis :

BPIEPS AAN, BEESAN (ou équivalent), CAEPMNS et PSE1 à jour.

Compétences dans la mise en œuvre d'actions pédagogiques et dans l'animation des activités aquatiques.

Connaissances des procédures de veille sanitaire et analyses journalières de l'eau des bassins.

Connaissances réglementaires et organisationnelles des établissements aquatiques.

Courtoisie et capacité d'écoute auprès des usagers. Adaptabilité, disponibilité, sens de l'initiative et de l'organisation.

Conditions :

Poste à temps complet (35 h/hebdomadaire, temps de travail lissé sur 2 semaines, travail un week-end sur 2, et en soirée)

Nous vous offrons : Rémunération statutaire, IFSE, CIA, CNAS.

Modalités de candidature :

Envoyez votre lettre de motivation et CV dès que possible A l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges

Par courrier : CCBHV 28 rue de la Courbe 88160 LE THILLOT

Ou par courriel : dirpiscine@cc-ballonsdeshautesvosges.fr ou ccbvh@cc-ballonsdeshautesvosges.fr

NB :

Contrat saisonnier possible du 1^{er} au 15 août 2025